

Droits des femmes, le combat continue

LE MONDE | 01.12.2012 à 16h36 • Mis à jour le 01.12.2012 à 16h36

Qu'il est difficile de lutter contre les préjugés et de faire évoluer les mentalités, quand il s'agit de progresser sur la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes !

Le constat est connu et le combat continu : les femmes restent en butte à de multiples formes d'inégalités, dans le monde de l'entreprise, dans l'univers familial ou dans la sphère politique.

Ainsi le monde du travail s'est fortement féminisé en l'espace de deux générations. Mais le taux de chômage des femmes reste supérieur à celui des hommes, une femme sur trois occupe un emploi à temps partiel plus souvent subi que choisi, l'écart moyen des salaires reste de l'ordre de 25 % au profit des hommes, et les fonctions hiérarchiques demeurent, à plus de 60 %, occupées par ces derniers.

De même, la répartition du travail "invisible", mais bien réel, des tâches domestiques n'évolue que très lentement : les femmes consacrent encore quatre heures par jour aux tâches ménagères, contre deux pour les hommes. Et les femmes sont les premières victimes de violences physiques ou sexuelles. Quant au monde politique, les chiffres sont connus : trois députés sur quatre et sept maires sur dix sont des hommes.

Tout aussi évidente est l'impuissance des lois à modifier cet état de fait. En dépit de son inscription dans la Constitution depuis bientôt quinze ans, le principe de la parité en politique n'est respecté que quand il est obligatoire. Et les lois sur l'égalité professionnelle se succèdent depuis trente ans sans parvenir à leur fin.

L'action engagée par le gouvernement va donc dans le bon sens. La constitution par Jean-Marc Ayrault d'un gouvernement pour la première fois strictement paritaire est un puissant symbole, tout comme la re-création d'un ministère des droits des femmes, confié à Najat Vallaud-Belkacem, également porte-parole du gouvernement. Le remboursement à 100 % de l'IVG et la contraception gratuite pour les mineures ne sont pas moins emblématiques.

Mais le volontarisme du gouvernement va plus loin, comme en témoignent les orientations fixées par le comité interministériel sur les droits des femmes, le 30 novembre. Il entend en effet s'attaquer aux traditions, aux représentations et aux stéréotypes qui sont à la racine des inégalités hommes-femmes : par exemple l'orientation des jeunes filles vers des carrières moins valorisées et moins bien payées que celles des hommes, alors qu'elles réussissent mieux à l'école que les garçons ; ou les congés parentaux, le plus souvent pris par les mères.

C'est un travail de longue haleine, car il suppose l'éducation de tous, en particulier à l'école, au collège et au lycée, la mobilisation insistante de chaque ministère, la mise en conformité des entreprises qui ne respectent pas les lois en la matière, le développement très coûteux des modes de garde pour les jeunes enfants, ainsi que la vigilance des médias et de la publicité.

Le gouvernement a affiché sa volonté d'avancer dans toutes ces directions. L'expérience a cependant démontré la vanité des déclarations de principe. Pour faire avancer la cause des femmes, tous les leviers sont nécessaires : éducation, incitation, négociation et législation. Rendez-vous donc dans deux ou trois ans pour juger sur pièces.